

Dans le conseil d'Etat tenu fort avant dans la nuit du 6, sous la présidence du Sultan et du chef de la religion, le cheikh Ul-Islam, comme un croyant de la vieille foi, opinait que la conservation de quelques infidèles ou Ghazirs, ne valait pas la peine d'exposer l'Empire aux hasards de la guerre et de la ruine, la majorité décida que, dût-on périr cette fois sous les coups d'un ennemi toujours plus menaçant, il valait mieux au moins succomber avec gloire. Un ministre répondant à une des sommations de la diplomatie: "Nous voulons apprendre aux hommes de l'Europe qui nous traitent encore de barbares que nous sommes aussi humains qu'eux et que nous maintenons pures les traditions et la vertu de l'hospitalité orientale."

A la suite de cette conférence, le ministre de Russie, M. de Tirov, annonça qu'il interrompait ses relations diplomatiques. L'interruption d'Autriche dut en faire autant, puisqu'il fit les mêmes réclammations. La réponse de S. M. Nicolas détermina la nature de la solution que la Porte cherche à obtenir en envoyant à Pétersbourg Foad-Effendi, son commissaire de Moldo-Valachie. Dans une lettre autographe en réponse à celle que l'Empereur avait lui-même écrite, le Sultan lui explique les raisons d'humanité et d'hospitalité qui l'engagent à garder les réfugiés, dont il répond du reste, ajoute-t-il, et à qui il fournit les moyens de s'éloigner et d'émigrer, par exemple, en Amérique.

Les représentants de France et d'Angleterre ont le mérite d'avoir appuyé et poussé plus avant la Porte dans cette voie. Le prince Radziwill est reparti sur le champ pour Pétersbourg, et nous sommes dans l'attente de la décision que le caprice du moment dictera à cette volonté absolue et unique, de laquelle semble dépendre le sort de l'Orient. Déjà le commerce local a ressenti le contre-coup de l'incertitude pénible qui tient en suspens les esprits et les affaires.

Que feront la France et l'Angleterre? Telle est la question que s'adressent les Turcs et leurs amis. Laisseront-elles à leurs agents la responsabilité de la grave parti qu'ils ont conseillé et se contenteront-elles de l'appui moral? Du côté de la France, nous ne sommes point sans de trop justes appréhensions: l'absence de toute direction qui distingue actuellement sa politique orientale, l'ignorance ou la négligence de nos intérêts religieux, les avances faites à l'Autocrate dans Varsovie, tout nous fait craindre la continuation du rôle effacé et nul qui achèvera de convaincre les Turcs que nous ne pouvons plus les servir ni les défendre, et qu'ils ont eu grand tort de nous jurer sur leurs souvenirs. Alors le dernier instinct de la conservation les portera à se retourner vers les bras levés contre eux et à en accepter les humiliantes conditions, dont la première et déplorable conséquence sera pour nous autres catholiques, la perte des églises d'Orient et le triomphe consommé du schisme.

Cependant, si notre gouvernement prenait souci de nos intérêts extérieurs, et s'il se résolvait enfin à sortir de l'inaction, la conjoncture serait favorable; il pourrait nous offrir la Turquie, qui a besoin de la France, profiter des ressources d'une alliance, laquelle, faite par un autre contre nous, nous fermera les portes de l'Orient. Les garanties de cette alliance utile et honorable pourraient être la réparation des torts que nous souffrons déjà de la simple prépondérance de l'adversaire, qui est aussi le nôtre. Pour parler plus clairement à ceux qui n'ont pas le zèle de la maison de Dieu, nous dirons que c'est le moment et le moyen de remettre la catholicité en possession des Lieux-Saints et des sanctuaires qu'elle nous a confiés et que notre culpable faiblesse a laissés aliéner par le schisme.

La position du catholicisme et de la puissance protectrice devient de plus en plus intolérable à Jérusalem. Le nouveau patriarche latin, Mgr. Valerga, a été contraint d'abandonner un siège rétabli par Rome, parce qu'on y soupçonnait que nous avions encore la force d'en soutenir et défendre les droits sacrés. Il va d'abord déposer aux pieds du Souverain-Pontife le poids de ses tribulations et de ses douleurs, comme de nos humiliations. De là, si, selon notre espérance, il est encouragé dans sa pieuse croisade par le chef de l'Eglise, qui a toujours été l'âme de ces grandes entreprises, il se dirigera vers cette même France qui en était d'ordinaire le bras; il y plaidera, avec l'autorité de son caractère, de ses mérites et de son éloquence, la cause délaissée jusqu'à présent à notre faiblesse. Nos vœux l'accompagnent; il suffit d'en prévenir les catholiques pour qu'ils se tiennent prêts, clergé et laïques, et contraignent par une sainte agitation le Gouvernement à se prononcer. Pétitions, échauffés, cercles et journaux, tous ces organes de l'opinion ou de la foi doivent contribuer à l'œuvre d'un succès de la négociation, et prouver en même temps la puissance des forces dont la religion dispose chez nous pour la cause de son divin autel et consommateur.

Le consul de Jérusalem, M. Botin, se dispose également à aller à Paris plaider le côté politique de la question. Cet habile archéologue a su autrefois obtenir du Gouvernement et des Académies des ressources et de ses encouragements pour fouiller et mettre au jour les ruines chaldéennes de Ninive: la République resterait-elle sourde à ses réclammations, lorsqu'il s'agit de reconstruire le tombeau de Jésus-Christ? Nous chassons cette mauvaise pensée, aussi injurieuse pour le gouvernement actuel qu'elle serait désespérante pour les catholiques.

DETTES DES GOUVERNEMENTS LOCAUX DES ETATS-UNIS.—On parle beaucoup depuis quel temps de l'augmentation rapide de la richesse dans les Etats-Unis. Mais c'est un fait singulier que les Dettes des différents Etats, qui sont dues en grandes parties à des sujets Anglais, et presque pas diminuées depuis 10 à 12 ans. Voici

Table with 2 columns: State/Year and Amount. Includes entries for Vermont (1817), Pennsylvania (1848), Massachusetts, New-York, Indiana (1847), Mississippi, Maryland, Michigan (1848), Texas, Maine (1847), Rhode Island, New Jersey, Georgia, Tennessee, Kentucky, Missouri, Virginia, Caroline du Sud, Florida, Alabama, Louisiana, Arkansas, Ohio (1847).

La Nouvelle Orléans, deb, \$8,166,153. New-York, jan., 1848, 12,016,351. Le New Hampshire, le Connecticut et la Caroline du Nord n'ont pas de dettes de l'Etat. On a calculé d'après les chiffres ci-dessus que pour chaque homme, femme et enfant aux Etats-Unis y compris les esclaves il y a une dette de dix piastres! La propriété dans la ville de New-York paie annuellement en taxes locales plus de deux millions et demi de piastres, ce qui fait 15 à 20 par cent sur les revenus de toute la propriété réelle et personnelle de la ville. Et ceci, qu'on veuille bien y faire attention, est exclusivement pour les dépenses de la ville et ne comprend pas leur part éminente des dépenses de l'Etat et les droits considérables, payés par les consommateurs pour supporter le gouvernement fédéral. Soit-ment pour les dépenses de la ville, New-York paie plus de taxes, que les deux Canadas pour toutes les dépenses locales et générales. (Extrait du Globe de Toronto.)

NOUVELLES ET FAITS DIVERS. — MM. les Drs. Trestler, Deaubion et Trudel ont été nommés samedi dernier, professeurs à l'Ecole de Médecine incorporée de Montréal.

M. GUY ET LE PILOT.—M. Guy avait fait saisir la presse et l'imprimerie du Pilot pour refuser le montant de son jugement contre M. M. Hignau et Donagline; M. Hinek fit opposition, prétendant que les effets lui appartenaient. Dans le dernier terme du B. R. la cour mota en opposition. M. Guy en est pour ses frais.

COUT DE LA TRANSLATION.—Le coût de la translation du gouvernement de Montréal à Toronto, dit le Globe, ne s'élève qu'à 213,000 y compris le transport des effets des employés. Le Herald de cette ville dit que ça coûtera 250,000! Farceurs de journalistes!

LE GOUVERNEMENT A TORONTO.—W. M. Cameron et Killaly sont occupés à faire les préparatifs nécessaires pour recevoir les bureaux publics à Toronto. Le gouvernement a repris l'usage des bâtimens du parlement de l'U. C. et devant occupés par l'université—ces bâtimens avec la vieille maison du gouvernement suffisent pleinement aux besoins de l'exécutif et de la législature.

RESIDENCE POUR LORD ELGIN A TORONTO.—La maison du Capit. Macaulay a été louée pour la résidence de Son Excellence le gouverneur général à £250 par an. Cette habitation est en bon ordre et sera bientôt prête dit le Globe à recevoir son hôte. Les meubles sont attendus immédiatement de Montréal.

NOUVELLE ECOSSE.—Sir John Harvey vient d'émaner un ordre pour admettre le foin et la paille dans cette province libres de droits afin de combler le déficit qui existe dans cette partie de la récolte.

—Le lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, a fait sortir une proclamation pour l'admission libre et sans droits du foin et de la paille dans cette province, vu la rareté extrême de ces articles dans la Nouvelle-Ecosse, cette année. Cette rareté a été causée par la grande sécheresse de l'été qui vient de s'écouler.

—Le Globe de Toronto parle d'une réunion d'arrangements pour lesquels le gouvernement pourra réduire le nombre des conseillers exécutifs et effectuer une économie dans le revenu.

FLEURONMÈTRE.—Le spirituel French au Canada dit qu'on vient d'inventer un nouvel instrument pour mesurer les changements de l'atmosphère politique. On emploie de la fleur au lieu de mercure pour montrer les variations. Par exemple: Fleur à 33 s. le baril. La loyauté monte. Do à 26 s. " Baisse considérable. Do à 20 s. " Baisse jusqu'à l'An-nexion.

SIR JOHN FRANKLIN ET LA SOMMAMBULE.—Une sommambule en Angleterre a déclaré avoir vu pendant son sommeil Sir John Franklin dans son vaisseau. Il n'y a plus que trois de ses gens avec lui. Les autres sont morts de froid. Sir John est très maigre, mais il se porte bien. La sommambule ajoute qu'il reviendra dans neuf mois.

NOUVEAU BRUNSWICK.—Le bruit court en cette province que le Parlement va être dissout prochainement et que de nouvelles élections vont avoir lieu.

UN VOYAGEUR MALHEUREUX.—Un journal de Boston nous annonce la perte, dans les montagnes Blanches, de M. F. Strickland, fils de Sir Thomas Strickland Baron et membre du Parlement anglais. Ce jeune voyageur partit il y a quelques jours pour visiter ces fameuses montagnes, accompagné d'un autre Monsieur. Arrivé aux pieds du Mont Washington son compagnon et son guide Pataudonnèrent voyant la montagne couverte de neige, M. Strickland persista à monter, perdit sa route et fut subseqüemment trouvé mort de froid!

M. Lindsay le greffier de la Chambre d'Assemblée est arrivé à Toronto mercredi dernier. M. Lindsay a emporté avec lui le portrait de S. M. la Reine, sauvé lors de l'incendie du parlement. Ce portrait fut par le peintre ordinaire de S. M. J. Partridge éc. de Londres contre 400 guinées. Il avait souffert quelques contusions, mais il a été réparé. La Masse qui appartient aussi à la chambre d'Assemblée a été laissée chez MM. Sauvage et fils Bijoutiers de cette ville, chargés de la réparer. Ces réparations vont coûter \$300. C'est avec cette masse que les émeutiers se promouvèrent dans les rues de Montréal en avril dernier.

LES ORANGISTES ET L'ANNEXION.—Les Orangistes sont opposés à l'annexion. Il viennent de se prononcer énergiquement dans une adresse de leur grand-maître M. Benjamin de Belleville H. C. voici le passage le plus saillant de cette adresse. "Quelques griefs que le public puisse avoir, la constitution est là et offre les remèdes nécessaires; et les Orangistes ne sont pas les hommes qui renverseront cette constitution et ne consentiront jamais un changement proposé tant que l'Angleterre les protégera. Ils s'assembleront, ils délibéreront, ils pétitionneront pour le redressement des griefs, mais ils ne veulent rien d'honorable et de British à demander une nouvelle existence politique à chaque coup d'adversité qui nous arrive."

LES ETATS-UNIS ET LA REPRODUCTION.—Un correspondant du Herald écrit à ce journal une lettre sur ce sujet dans laquelle il prouve que les Etats-Unis ne peuvent être autrement que de consentir à la réciprocité du commerce avec nous. "Croyez-vous dit-il que les Américains refuseront d'admettre librement chez eux les produits du Canada quand la Grande-Bretagne ouvre au marché de 23,000,000 d'âmes aux produits des Etats-Unis et les admet librement de droits dans ses ports? S'ils refusaient, l'Angleterre peut d'après une clause des nouveaux lois de navigation imposer des droits sur les 20,000,000 de bâts de blé que les Etats-Unis exportent en Angleterre. La perte qu'ils feraient en payant ces droits (disons par exemple 5 s par minot) ne serait pas compensée par ce qu'ils retireraient de 29 par cent ad valorem sur les 2 ou 3,000,000 de minots de blé canadien. Mais d'ailleurs les Américains savent ce qu'ils peuvent faire avec la libre navigation de St. Laurent, en transportant notre blé à New-York et le réexportant en Europe. Ils savent que ça n'est une grande partie du Commerce de l'Ouest par la voie de New-York au lieu de celle de Québec qu'il prendrait autrement. Les Américains ont besoin du droit de prendre et de sécher du poisson sur les rives de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Atlantique. Ils peuvent perdre tous ses avantages en nous refusant la réciprocité."

Le Michigan, l'Indiana, l'Ohio ont besoin de la libre navigation de St. Laurent pour qu'ils puissent envoyer leurs farines au marché par cette voie à bien moins de frais que par le canal de Well et par chemin de fer en payant de lourds impôts à l'Etat et à la ville de New-York. Les Etats de Vermont, Massachusetts, Maine et New Hampshire sont aussi intéressés à la libre navigation de St. Laurent. Ils consentent de grandes quantités de céréales et de provisions qui leur viennent à bien meilleur marché par le St. Laurent que par le canal de Well. Soyez sûr que tous ces Etats feront entendre leurs voix aux oreilles du cabinet de Washington."

UN TYRAN.—Une lettre adressée de cette lie à un journal des E. U. dit que S. M. l'empereur Faustine se conduisait comme un monstre et un tyran. C'est lui qui s'est fait nommer empereur, dit la lettre, et aucun membre du corps législatif n'aurait osé s'opposer au droit de suite été arrêté et fusillé comme un chien. C'est ainsi qu'il a traité de braves hommes gens qu'il empoisonna. Le peuple le déteste, qu'on en disent les journaux. Son but est d'exterminer les hommes de couleur et de gouverner le pays par les noirs.—Il n'y a plus de sécurité pour les premiers dans le pays et ceux qui possèdent quel que chose, se hâtent de partir. Ce démon ne respecte ni âge, ni sexe. Mais nous espérons que Dieu arrêtera le cours de ses crimes et qu'un autre Brutus délivrera son pays d'un monstre qui surpasse en cruauté tout ce que nous avons lu de Tibère et de Néron.

JAMAÏQUE.—Aux derniers avis la chronique de cette lie était très-maigre. Le parti populaire s'est divisé en chambre. La conséquence a été la perte d'un projet de lois pour réduire les dépenses du gouvernement. La loi des douanes a passé et a été sanctionnée par le gouverneur. Le 10 octobre il y eut un tremblement de terre à Kingston. Le choc dura six secondes et n'a causé aucun dommage.

—Le choléra vient de paraître sur des hauteurs des Alpes à 2,000 pieds au dessus du niveau de la mer.

—Comme s'est rendue, comme l'annonçaient les précédentes nouvelles, et a dû être occupée le 4 octobre par les troupes autrichiennes. La capitulation est des plus honorables, et a été signée le 27 septembre. Voici les principales conditions: La garnison sortira librement, sans armes; les sabres des officiers resteront leur propriété. Des passeports pour l'étranger seront délivrés

aux officiers qui ont antérieurement servi dans l'armée impériale; ceux qui ne voudront pas sortir du pays pourront librement retourner dans leurs foyers. Les officiers des honneurs, c'est-à-dire ceux qui n'auront pas servi antérieurement pourront librement séjourner dans leur pays. Les simples soldats des régiments impériaux sont amnistiés, ainsi que ceux qui, dans l'intervalle, ont passé officiers; ils sont à l'abri de toute poursuite judiciaire.—Des passeports pour l'étranger seront accordés à tous ceux qui en réclameront pendant l'espace de trente jours. Les soldats recevront dix jours et les officiers un mois de solde, en banknotes autrichiennes.—Une somme de 300,000 florins est allouée pour faire face aux engagements pris par la caisse de guerre de la garnison."

On écrit de Vienne, le 5 octobre, à la Gazette de Breslau: "Aujourd'hui, 72 pièces de canon sont parties pour le corps d'observation de la Bohême. D'après des nouvelles de Comorn du 4, les honneurs ont été évacués la forteresse le 3 et le 4, dans le plus grand ordre, partie par eau, partie par terre. On en a compté plus de 1,800. D'après les nouvelles d'Andau du 2, les généraux émigrés Ernest Kiss, Danyanich, Nagy Sandor, Anlich et comte Linange, ont été condamnés par les conseils de guerre à être pendus; cinq autres généraux ont été condamnés à être fusillés. Tous ces jugements ont déjà reçu leur exécution. Les généraux exécutés appartenaient tous anciennement à l'état-major général de l'armée autrichienne."

La nouvelle de la mort de Gorgey est entièrement démentie; l'histoire qui avait circulé à ce sujet n'avait, paraît-il, aucune espèce de fondement. — Bien que rien de décisif n'ait encore transpiré à l'égard de la question d'Orient, le calme qui règne sur les marchés monétaires fait pressentir un dénouement pacifique, que la médiation proposée de l'Angleterre et de la France contribueront à assurer et à rendre plus rapide.

La reddition de Comorn, aujourd'hui officielle, a complété la pacification de la Hongrie et par suite de l'Allemagne. La question fédérale, qui paraît destinée à marcher sans cesse d'encombre en encombre, est donc actuellement, à vrai dire, seule préoccupation qui reste aux gouvernements germaniques.

QUESTIONS FÉDÉRALES.—Les interpellations de M. de Berkeuth dans la seconde chambre du parlement prussien n'ont amené aucune explication, le ministre ayant déclaré que l'état des négociations le forçait à ajourner de nouveau sa réponse.

EXTRAIT DE JOURNAUX. — M. Lafontaine, (Leslie, Hincks, Farant et quelques autres) sont partis pour Toronto. —On s'attend que les archives des différents départements seront transportées aujourd'hui ou demain par le vaisseau Ottawa arrivé ce soir à Montréal.

P. S. Le steamer Heiglender dans lequel s'étaient embarqués les Messieurs que nous venons de nommer, a éprouvé un accident qui retardera son arrivée à Toronto. Parti de Laehine à midi, il avait déjà fait plusieurs lieues, lorsqu'à 3 heures, quelque chose s'est brisé à la bouilloire, nous dit-on, et le vaisseau a été obligé de se faire remorquer jusqu'à Laehine, où il subira les réparations nécessaires. Si le temps est favorable, il en retournera à Montréal.

CHASSE DE FER DE QUÉBEC A MONTREAL.—Hier, après-midi, au lieu l'Assemblée des actionnaires du chemin de fer de Québec à Montebourne, convoquée par avis public à l'hôtel du parlement. M. H. Le Mesurier fut appelé à la présidence, et M. Josiah Hunt, prié d'agir comme secrétaire.

Les messieurs suivants ont été élus membres du bureau de direction: Président.—Peter Paterson, écuyer. Vice-Présidents.—Honorables Louis Massue, et Louis Méthot, J. Jones, F. B. Angers, W. J. C. Benson, H. Le Mesurier, écuyers. Directeurs.—J. O. Chauveau, J. B. Forsyth, D. B. Stuart, W. S. Headerson, F. B. Venturini, jr., L. Paradis, F. W. Lloyd, Angus McDonald, W. Lamson, Michael Scott, P. Lemieux et J. Chabot, écuyers.

Canadien. — LE MOUVEMENT DES BONS SENS.—C'est avec plaisir que nous reproduisons la lettre du Dr Barry, président de l'Assemblée annexioniste de samedi dernier. Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter ce Monsieur, de la détermination qu'il a prise vis-à-vis le mouvement annexioniste. Voici sa lettre: — M. l'éditeur.—Comme je vois différentes versions au sujet de l'Assemblée qui eut lieu samedi soir pour discuter la question de l'annexion, et remarquant surtout qu'il me faudrait répondre au faux exposé que M. Cauchon s'est permis de faire dans son compte rendu des procédés de ce jour, je déclare que mon opinion n'est pas changée sur cette grande question, mais que je ne veux plus m'en occuper au détriment de mes affaires professionnelles.

P. M. BARDY, Médecin. Ami de la Religion.

Nominations judiciaires. — Nous avons lieu de croire que les seules nominations judiciaires faites jusqu'à présent sont les suivantes: BANC DE LA PRINCE, (Cour criminelle et d'appel en matière civile.) Sir James Stuart, président. MM. Belland, "Rusot, "Aylwin. COUR SUPREME.—Montréal. MM. Day, "Smith, "Van-Houck et "C. Mondlet. COUR SUPREME.—Québec.

AIM. BOWEN, juge en chef, "Baquet, et "Meredith. Le quatrième juge pour Québec n'est pas encore nommé. Le juge Holland conservera son salaire de juge en chef de Montréal; mais en compensation celui du juge Bowen restera ce qu'il est maintenant. On voit que, d'après cet arrangement les deux juges en chef résideront à Québec. J. de Québec.

BAUME DE CERISE SAUVAGE.—Ce remède est du petit nombre des remèdes patentés du jour que nous pouvons recommander avec confiance à tous ceux qui sont affectés de toux, de rhume, de consommation, ou qui sont prédisposés à cette dernière maladie. Il a été mis en usage avec beaucoup d'avantage par plusieurs familles de cette ville, et dans quelques cas opiniâtres, il a produit un très-heureux effet.—Rechercher Daily Advertiser.

AVIS.—En faisant connaître les vertus du Baume de Dr Wistar, nous ne voulons pas tromper ceux qui souffrent de la maladie, et nous ne voulons pas le louer plus qu'il ne mérite. Cependant quand nous regardons autour de nous et que nous voyons le grand amas de souffrances causées par plusieurs des maladies dans lesquelles ce remède a eu un si grand succès, nous sentons que nous ne pouvons pas le recommander trop fortement, et trop dire en sa faveur.

Quel le public soit sur ses gardes. D'autres "Baumes" et mixtures sont quelquefois frauduleusement administrés au lieu du vrai Baume de Cerise Sauvage de Dr. Wistar. Quelques uns, pour mieux réussir dans leurs stratagèmes, se sont servis en partie du nom du véritable baume, comme de "Baume de Balsam de Wild Cherry," "Balsam de Wild Cherry, Confrey, &c." "Syrup de Wild Cherry," &c. &c. Le vrai Baume de Wistar doit porter la signature de I. BUTTS.

A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Ca et Cie, rue St. Paul; aussi par Alfred Savage et S. J. Lyman et Cie, Place d'Arme. Montréal, le 6 Novembre 1848.

NAISSANCE. — En cette ville, le 30 ultimo, la dame de M. A. D. Derome, a mis au monde une fille.

MARIAGES. — En cette ville le 3 du courant par Messire St. Pierre M. A. Decouagne Ec. négociant de St. Louis Missouri à Demoiselle Azélie, fille unique de Toussaint Cherrier Ec. professeur de musique de cette ville. A Berthier, le 5 du courant par M. J. F. Gagnon curé du lieu, St. Louis Grignon à Mlle Marie Geneviève Duteau de Grandpré fille de feu Sieur Joseph Duteau de Grandpré et petite fille de feu Ph. Alexis Duteau de Grandpré Ec. Capitaine de Milice de Berthier.

DÉCÈS. — En cette ville, le 4 du courant, Marie-Rosalie Olympe, enfant de J. Jodoin éc., âgée d'un mois et 24 jours.

BUSTE DE MGR. DE MONTREAL. — Le Soussigné, acquéreur du Buste de Mgr. seigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui on ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les leur livrer. Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite. Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes hauteurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, &c., &c. P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Montréal, 23 Octobre 1848.

AVIS AUX INSTITUTEURS. — ON demande, pour St. François de Tomploton, vis-à-vis Bytown, un Instituteur capable d'enseigner le français, l'anglais du moins médiocrement, et qui de plus sache le plain-chant. Les honoraires offerts sont de £45 à £50.—S'adresser à Messire Jos. Guignot, curé du lieu.

Eaux de Plantagenet. — F. SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos. BÉRIAU, Marcand Groeur, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1848.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. — Montréal, 26 octobre, 1848. EN conséquence de la Translation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications destinées à ce Département de la part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto. Les Communications des Personnes résidentes dans le Bas-Canada devront être adressées à l'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne Montréal. Les Papiers sous-mentionnés inséreront l'Avis ci-dessus une fois par semaine pendant un mois: La Minerve—Les Mélanges Religieux—L'Echo des Campagnes—Gazette des Trois-Rivières—Le Journal de Québec et le Canadien.

BONS PROVINCIAUX. — OFFICE DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL, Montréal, 29 octobre 1848. JUSQU'À nouvel avis, les DÉPENSES du Gouvernement ament pour \$5 et \$10 chaque, qui sont échues avec droit à douze par mois d'intérêt, seront rachetées aux Officiers des Banques de Montréal et de l'Amérique Britannique du Nord, et de leurs différentes branches de la Province. (Signé) F. HINGKS, Insp. Gén.